



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/1999/2/Add.17
26 mars 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Session de 1999
Point 4 de l'ordre du jour*

EXAMEN DES RAPPORTS QUADRIENNAUX SUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF (CATÉGORIES GÉNÉRALE
ET SPÉCIALE) AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapports quadriennaux portant sur la période 1994-1995 et présentés par
l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution
1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue	2
2. Conseil de la population	4
3. Réhabilitation internationale	10
4. Armée du Salut	14
5. Société de législation comparée	18

* E/C.2/1999/1.

1. CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'ÉDUCATION DES HANDICAPÉS DE LA VUE

(Statut consultatif spécial depuis 1989)

Buts et objectifs

Le Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue (CIEHV) a pour but de promouvoir l'égalisation des chances en matière d'éducation pour les handicapés de la vue du monde entier, y compris ceux qui souffrent d'une faible acuité visuelle et d'autres invalidités. Pour atteindre ce but, la fondation

a) Plaide en faveur de l'éducation des handicapés de la vue par l'intermédiaire des Nations Unies et des institutions spécialisées et d'autres organismes internationaux, régionaux et nationaux;

b) Encourage la participation de cadres, de parents et de consommateurs dans l'élaboration de programmes nationaux;

c) Coopère avec des ONG nationales et internationales en ce qui concerne les handicaps de la vue;

d) Fournit des informations professionnelles et techniques par l'intermédiaire de son réseau d'individus et d'organisations;

e) Facilite l'échange de connaissances et d'informations professionnelles par voie de publications, et en organisant des séminaires, des stages d'études et des conférences, y compris une conférence mondiale quinquennale.

Les présidents et comités régionaux du CIEHV constituent des centres de coordination dans huit régions distinctes du monde. Le Conseil met de plus en plus l'accent sur les activités régionales.

Le CIEHV est actuellement enregistré en tant que fondation et ses statuts font l'objet d'un réexamen. Le Conseil s'est fixé comme l'un de ses objectifs prioritaires de resserrer et de redéfinir ses liens avec les individus situés sur le terrain.

Le CIEHV est financé par des dons émanant d'ONG internationales et nationales.

Le CIEHV est affilié à l'Union mondiale des aveugles (UMA) qui est dotée du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Participation aux activités du Conseil économique et social et d'organes apparentés

S'appuyant sur le succès du séminaire de consultation avec l'OMS qu'il a organisé à Bangkok en juillet 1992, le CIEHV a, pendant la période considérée, mis au point une trousse pour les personnes souffrant d'une vision faible dans le cadre d'un projet commun entrepris par le programme de lutte contre la cécité de l'OMS et le département d'ophtalmologie de l'Université de Melbourne. Cette

trousse a été amplement testée et évaluée sur le terrain dans les régions couvertes par le CIEHV.

Le CIEHV a participé à des réunions du comité préparatoire au Sommet mondial pour le développement social et a apporté, en coopération avec l'UMA, sa contribution au Sommet. Les trois objectifs principaux de la Déclaration de Copenhague, à savoir l'élimination de la pauvreté absolue, le renforcement de l'intégration sociale et la promotion du plein emploi productif, revêtent une importance particulière pour les handicapés de la vue.

Le Président du CIEHV a soumis un document sur le rôle des institutions bénévoles à la réunion de l'UNESCO tenue à Salamanque. Le CIEHV soutient fermement la déclaration de Salamanque consécutive à cette soumission.

Le CIEHV continue de solliciter l'assistance des ONG qui lui sont affiliées pour le projet financé conjointement par le Conseil international et l'UNESCO, qui concerne la formation d'enseignants spécialisés et l'élargissement des programmes éducatifs destinés aux enfants qui souffrent d'un handicap de la vue dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

Le CIEHV a un rôle actif dans les travaux du Sous-Comité pour les handicapés du Comité interinstitutions pour l'Asie et le Pacifique de la CESAP. Grâce à cette participation active, le CIEHV a contribué à l'élaboration du programme d'action dans le cadre de la décennie Asie-Pacifique pour les handicapés.

Autres activités

Le CIEHV a participé avec l'UMA à un forum mondial sur l'alphabétisation des aveugles et des handicapés de la vue et a élaboré une déclaration commune de politique éducative; les deux organisations ont ainsi mis en commun leurs énergies et leurs ressources pour atteindre des objectifs concertés.

Pendant les quatre années considérées, les régions couvertes par le CIEHV ont entrepris une variété d'activités. On trouvera ci-après des exemples de ces activités de portée mondiale :

a) Europe : diffusion régulière d'un bulletin d'information; une conférence régionale s'est tenue en 1995 à laquelle ont participé 340 personnes venues de 34 pays; un séminaire de formation d'enseignants spécialisés auquel ont participé 42 personnes venues de 22 pays européens a eu lieu en 1997;

b) Asie : diffusion régulière d'un bulletin d'information; des activités de recherche ont été entreprises concernant un logiciel pour l'impression en braille et la mise au point d'un synthétiseur de voix; on a testé sur le terrain une trousse d'évaluation des handicaps de la vision; des réunions du comité régional ont eu lieu et une conférence régionale s'est tenue à Ahmedabad (Inde);

c) Pacifique : un projet d'alphabétisation et des programmes de soins optiques ont été entrepris dans les îles du Pacifique.

2. CONSEIL DE LA POPULATION

(Statut consultatif spécial depuis 1972)

Le Conseil de la population est une organisation non gouvernementale de recherche, sans but lucratif, qui a été créée en 1952. Le Conseil se consacre à l'amélioration du bien-être et de la santé génésique des générations présentes et futures du monde entier et à la réalisation d'un équilibre humain, équitable et durable entre populations et ressources. Le Conseil analyse les questions et tendances démographiques; mène des recherches dans le domaine des sciences de la reproduction; met au point de nouvelles méthodes contraceptives; coopère avec des institutions publiques et privées pour améliorer la qualité et la couverture de la planification familiale et des services de santé génésique; aide les gouvernements à élaborer et à appliquer des politiques démographiques adaptées aux besoins; communique les résultats des recherches menées dans le domaine de la population à différentes audiences; et contribue à renforcer les capacités professionnelles dans les pays en développement grâce à des programmes et des activités de recherches conjoints, à des échanges d'informations techniques et à l'attribution de dons et des bourses. Le Conseil de la population est dirigé par un conseil d'administration international et son siège de New York est le point d'appui d'un réseau mondial de bureaux régionaux et de pays.

Le Conseil joue un rôle actif en qualité d'organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, non seulement en participant aux conférences et présentations parrainées par les commissions techniques et les organes d'experts du Conseil, mais aussi en coopérant avec les institutions spécialisées. Au cours de la période 1992-1995, les représentants du Conseil de la population ont participé à de nombreuses activités liées aux Nations Unies.

Le Président a participé aux séminaires, sessions et réunions suivantes :

a) «Les enfants ont la parole : renforcement du plaidoyer en faveur de la santé et du bien-être des enfants» (Mt. Kisco, New York, janvier 1993); réunion coparrainée par l'UNICEF;

b) «Les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods : les nouveaux défis du XXI^e siècle» (Bretton Woods, New Hampshire, septembre 1993);

c) Discussions de groupe sur «La famille : mythes et faits», Forum des ONG, quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, septembre 1995);

d) En tant que président et représentant du PNUD, Comité de sélection du site de l'Institut international des vaccins (avril-mai 1994);

e) Comité de présélection de l'Université des Nations Unies (Tokyo, août 1994);

f) Réunion de l'UNICEF sur l'assainissement (Harare, octobre 1994);

g) Comité consultatif des ONG pour le FNUAP (New York, avril 1995);

h) Journée des enfants africains (Siège de l'ONU, juin 1995);

/...

i) Groupe consultatif spécial auprès du Directeur exécutif du FNUAP (New York, juillet 1995);

j) Programme de perfectionnement des méthodes de gestion de l'UNICEF (New York, novembre 1995);

k) Conférence de Pocantico (février 1995);

l) Groupe consultatif spécial auprès du Directeur exécutif de l'UNICEF (Bellagio, Italie, mars 1995).

Le Président a prononcé les discours suivants :

a) Un discours liminaire intitulé «Towards Cairo and beyond: organizing for the 1994 International Conference on Population and Development» (douzième Consultation annuelle ONU/ONG sur la population, New York, avril 1993);

b) «Explosions, eclipses and escapes: charting a course on global population issues», Conférence Paul Hoffman de 1993 parrainée par le PNUD (New York, juin 1993);

c) «The population factor and global economic development», Discussions sur les questions relatives au développement mondial (ONU, juin 1994);

d) Un discours liminaire intitulé «Safeguarding our future: looking back, moving forward, creating the future we want». Session plénière de la Conférence internationale de l'ONU sur la population et le développement (le Caire, septembre 1994).

Des représentants du Conseil de la population ont participé aux séminaires et réunions suivants :

a) Groupe interinstitutions pour la maternité sans danger, qui comprenait également le FNUAP, l'UNICEF, l'OMS, la Fédération internationale pour le planning familial (FIPF) et la Banque mondiale, (1992);

b) Groupe d'experts sur la croissance de la population et la structure démographique (Paris, 1992);

c) Réunion UNICEF/OMS sur les indicateurs de l'allaitement maternel (New York, 1992);

d) Réunion de l'OMS sur les méthodes contraceptives (Genève, 1993);

e) Réunions du Groupe de travail du FNUAP sur les besoins en contraceptifs dans les pays en développement (1993);

f) Groupe de travail de l'OMS sur le Programme africain de recherche sociale (Genève, 1993);

g) Comité préparatoire pour les activités parallèles des ONG à la Conférence sur la population et le développement du Caire (New York, 1993);

h) Colloque parrainé par l'OMS sur la recherche-développement en matière de contraceptifs jusqu'à l'an 2000 et au-delà (Mexico, 1993);

i) Douzième Consultation annuelle des ONG sur la population (New York, 1993);

j) Groupe d'étude de l'OMS sur la recherche dans les sciences sociales en matière de santé génésique (Genève, 1994);

k) Réunion de l'OMS sur l'amélioration de l'accès au contraceptifs (Genève, 1994);

l) Réunion du groupe scientifique de l'OMS sur les méthodes médicales pour provoquer l'avortement (Genève, avril 1994);

m) Troisième session du Comité préparatoire à la Conférence internationale sur la population et le développement (avril 1994);

n) Réunion sur la maternité sans danger (juin 1994);

o) Réunion du groupe consultatif sur les besoins et la gestion logistique en matière de contraceptifs dans les pays en développement pour les années 90 (Genève et Rosslyn, Virginie, 1994);

p) Réunion de l'UNICEF sur le rôle des hommes et des pères (juin 1994);

q) Conférence internationale sur la population et le développement (le Caire, 1994);

r) Réunion de travail de l'UNICEF sur la maternité sans danger (New Delhi, mars 1995);

s) Réunion du Groupe d'experts du FNUAP sur la population et le développement (avril 1995);

t) Réunion consultative de l'OMS sur la santé génésique (New Delhi, mai 1995);

u) Réunion sur la maternité sans danger, «Soins obstétriques essentiels» (juin 1995);

v) Consultations entre pays sur la promotion de la santé des adolescentes (septembre 1995);

w) Réunions préparatoires de l'ONU pour la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (juillet et septembre 1995);

x) Réunion de travail régionale de l'OMS sur la santé génésique (New Delhi, octobre 1995);

y) Dixième réunion du Groupe de travail sur les besoins et la gestion logistique en matière de contraceptifs (octobre 1995);

z) Sous-Comité de l'OMS pour l'Asie et le Pacifique (Pune, Inde, octobre 1995);

aa) Groupe de travail sur la collaboration interinstitutions du FNUAP (New Delhi, 1995);

bb) Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995).

Des représentants du Conseil de la population ont joué le rôle de conseillers techniques ou de consultants dans les domaines suivants :

a) Consultant auprès du FNUAP en matière de spécifications pour les dispositifs intra-utérins en cuivre (New Delhi, 1992);

b) Consultation concernant la mise au point de microbicides pour le programme mondial sur le sida de l'OMS (novembre 1993);

c) Atelier de l'OMS sur la recherche en matière de santé génésique en Inde (New Delhi, septembre 1994);

d) Consultation pour l'OMS sur les points de vues des femmes et des hommes concernant les méthodes et les services de régulation de la fertilité (Genève, 1995);

e) Consultation pour l'UNICEF/Myanmar sur l'élaboration de plans d'évaluation du projet national de prévention contre le VIH/sida;

f) Consultation pour le FNUAP concernant un cadre global d'évaluation et de suivi en matière de santé génésique (New York, avril 1995).

Des représentants du Conseil de la population ont collaboré aux programmes des Nations Unies ci-après (en qualité de membres, etc.) :

a) Groupe consultatif scientifique et technique du Programme maternité sans danger de l'OMS (membre);

b) Groupe de travail international OMS/GPA sur les microbicides vaginaux (membre);

c) Sous-Comité interorganisations sur la population et le développement en Asie et dans le Pacifique du Comité interinstitutions régional pour l'Asie et le Pacifique de la CESAP (membre);

d) Comité directeur de l'OMS sur la recherche dans les sciences sociales et du comportement (membre);

e) Groupe d'experts de l'ONU sur la population et l'environnement (membre).

Des représentants du Conseil de la population ont soumis les documents suivants :

a) «Future population growth and global warming» (Réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur l'environnement et le développement, 1992);

b) «The role of public sector agencies in human reproduction research» (Consultation interinstitutions parrainée par l'OMS sur le thème «Faire face aux défis des années 90 en matière de recherche sur la reproduction humaine», Mexico, 1993);

c) «Access to family planning and maternal and child health services in developing countries» et «Trends in contraceptives prevalence in national sample surveys» (Séminaire sur la population et les objectifs de développement social parrainé par le FNUAP);

d) «Quality of reproductive care» (Conférence sur l'intégration de la planification familiale et des soins de santé génésique organisée par le FNUAP et l'OMS, Genève, décembre 1994);

e) «New contraceptive technology for men» (Consultation États-Unis/Canada de la Commission indépendante sur la population et la qualité de la vie parrainée par l'UNESCO et le FNUAP, Washington, 1994);

f) «Essential obstetric care and the safe motherhood initiative in Mexico» (Groupe technique interinstitutions sur la maternité sans danger, UNICEF, New York, 31 mai-2 juin 1995);

g) «Population growth scenarios and policy options» (Conférence de l'Université des Nations Unies sur la viabilité future du système mondial, Tokyo, octobre 1995);

h) «Draft discussion paper on the need for and feasibility of a global contraceptive commodity fund» (Réunion du Groupe de travail sur les besoins et la gestion logistique en matière de contraceptifs, février 1995).

Publications

Publications récentes du Conseil de la population :

a) Report of the UNFPA programme review and strategy mission to Laos, 1992;

b) Population growth and our caring capacity, document du Conseil de la population;

c) Reconsidering the rationale, scope and quality of family planning programmes;

d) Contraceptive use and commodity costs in developing countries, 1994-2005, rapport technique du FNUAP;

e) Mediating factors linking population and the environment, Population, Environment and Development (Publication des Nations Unies, numéro de vente : 94.XIII.7)

f) Population and institutional change, Revue internationale des sciences sociales, No 141.

Représentation aux comités directeurs de l'OMS

Le Conseil de la population était représenté au sein des comités suivants :

a) Équipe spéciale sur les agents systémiques retard pour les méthodes contraceptives (Genève, 1992-1995);

b) Équipe spéciale pour la recherche épidémiologique sur la santé génésique (Genève, 1992-1993);

c) Équipe spéciale sur l'utilisation des vaccins pour la contraception (Genève, 1992-1995);

d) Équipe spéciale sur les méthodes de contraception masculine (Long Beach, 1995);

e) Équipe spéciale pour la recherche dans les sciences sociale sur la santé génésique (janvier-février 1995).

3. RÉHABILITATION INTERNATIONALE

(Statut consultatif spécial depuis 1978)

Note liminaire

L'objectif de Réhabilitation internationale (RI) est de promouvoir des activités de prévention de l'invalidité, la réadaptation des handicapés et l'égalisation des chances pour les handicapés et leur famille dans le monde entier. Les exemples ci-après illustrent la manière dont RI conduit ses activités mondiales. Le réseau mondial de RI permet de mener des discussions, d'échanger des idées, de mettre en commun des connaissances, des compétences et des expériences et de rassembler et de diffuser des informations. Nous publions l'International Rehabilitation Review et un bulletin d'information interne intitulé Secrétariat Headlines. Nous organisons des congrès internationaux et régionaux, des conférences, des séminaires, et des cours de formation; les congrès se tiennent tous les quatre ans et les conférences régionales une ou deux fois par an. Nous aidons directement les organisations membres à élaborer et à mettre à exécution des programmes pour la prévention de l'invalidité, la réadaptation et l'égalisation des chances pour les handicapés, en coopération avec des institutions ou autorités gouvernementales, des entreprises privées et des organisations de personnes handicapées. Un élément important de notre activité consiste à coopérer avec d'autres organisations internationales, aussi bien gouvernementales que bénévoles, y compris des organisations de personnes handicapées, afin d'unir nos forces pour améliorer les possibilités offertes aux handicapés.

RI est une fédération d'organisations membres divisée en six zones géographiques et composée d'ONG nationales, de ministères gouvernementaux et d'organisations de personnes handicapées. Pour chaque pays, la composition est unique. Pendant la période 1994-1997, le nombre des organisations membres a augmenté de 57 comme suit : Afrique (9), pays arabes (9), Asie et Pacifique (5), Europe (9), Amérique latine (4), Amérique du Nord (21). En moyenne, 90 pays sont membres de RI.

Participation aux activités du Conseil, de ses organes subsidiaires et à des conférences et autres réunions des Nations Unies

Commission du développement social et Sommet mondial pour le développement social

RI a participé aux trois sessions du Comité préparatoire, (janvier, août et octobre 1994 à New York et mars 1995 à Copenhague avant le Sommet); des déclarations ont été soumises en février et août; ces activités de RI en 1994 ont fait l'objet d'un article de la Review intitulé «RI at the United Nations: Collaborative partnership».

RI a invité d'autres ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil et actives vis-à-vis des handicapés à participer à un rassemblement pour établir des déclarations communes à présenter au comité préparatoire en janvier et en août 1994, ainsi qu'au Sommet, en mars 1995. Ces activités ont été relatées dans la Review.

RI a lancé un appel à l'action auprès de ses membres, ce qui amené 25 États membres à plaider pour l'inclusion de la question des handicapés dans le texte du Programme d'action (février 1994-février 1995). Ces activités ont été mentionnées dans la Review.

RI a envoyé au Sommet une délégation composée de membres de son Bureau exécutif parmi lesquels les régions suivantes étaient représentées : Amérique du Nord (Canada), Amérique latine (Brésil et Chili) et Asie et Pacifique (Nouvelle-Zélande).

Le 9 mars 1995, RI a parrainé et organisé avec l'UNICEF, au Centre Bella où s'est tenu le Sommet, une atelier sur les droits des enfants handicapés, qui a fait l'objet d'un rapport dans une publication diffusée en coopération avec l'UNICEF en anglais, français et espagnol.

Des descriptions de la préparation et du suivi du Sommet se trouvent dans d'importantes publications de RI qui résument les activités de l'organisation et les résultats obtenus aux Nations Unies. Voir le Secretariat Headlines et la Review.

Publication et diffusion d'une analyse des politiques de suivi (avril 1995).

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Élaboration d'un résumé analytique sur la question «Femmes et invalidité» à l'usage des délégués de RI au forum des ONG de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (août-septembre 1995).

RI a désigné une délégation composée de femmes handicapées originaires de Chine, de Hong-kong et des États-Unis d'Amérique.

RI a fait rapport sur le Programme d'action à la dixième conférence de RI pour l'Asie et le Pacifique (Djakarta, 12-16 septembre 1995). Ce rapport a été publié dans la Review.

Dans le cadre du suivi de la Conférence, RI a parrainé et organisé un forum international pour la promotion des femmes handicapées (Washington, D.C., 15-20 juin 1997) auquel ont participé 614 personnes venues de 82 pays et territoires. En tant que parrain et organisateur, RI était associé au Secrétariat de l'ONU, à l'OIT, à 20 programmes du Gouvernement des États-Unis et à 25 organisations appartenant soit à des entreprises privées, soit à la catégorie des institutions sans but lucratif. Ces activités ont été relatées dans la Review.

Dans le cadre des activités de suivi internes de la Conférence entreprises par RI, l'Assemblée mondiale de RI, réunie à l'occasion de la Conférence internationale de Séoul sur l'invalidité, en septembre 1997, a créé une équipe spéciale chargée du suivi en ce qui concerne les femmes et les jeunes filles et coprésidée par des membres du Comité exécutif de RI venant d'Amérique latine (Brésil) et d'Asie et du Pacifique (Australie). Cette équipe spéciale a pour but d'organiser un suivi à la quatrième Conférence mondiale, suivi qui pourrait être parrainé par les Nations Unies elles-mêmes. Ces activités ont été relatées dans le Secretariat Headlines.

Une déclaration de l'ONU/CESAP a été faite le 29 septembre 1997 à Séoul, République de Corée, au cours d'une réunion de personnalités de rang élevée tenue pour marquer le milieu de la Décennie des personnes handicapées pour l'Asie et le Pacifique. Cette déclaration avait pour but de lancer les activités de l'équipe spéciale de RI et d'inclure une mention appropriée dans le rapport officiel de la CESAP sur la réunion. Le Secretariat Headlines a rapporté ces événements.

Coopération avec les programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies

Commission du développement social : projet concernant le suivi de l'application des règles pour l'égalisation des chances des handicapés

Le secrétariat de RI a fourni du personnel et un soutien administratif au représentant de RI au sein du Groupe d'experts (1994-1997).

Le Secrétaire général de RI a participé, en qualité d'observateur, aux réunions du Groupe d'experts tenues à New York en juin 1995 et février 1996 et à Genève en mai 1997, afin d'assurer la liaison entre le programme de publications et de conférences de RI et les activités du Rapporteur spécial de l'ONU. En conséquence, les organisateurs du programme de RI ont donné visibilité et soutien aux activités du Rapporteur spécial dans les programmes suivants :

- Sixième Conférence européenne de RI (Budapest, septembre 1994); rapport dans la Review;
- Dixième Conférence de RI pour l'Asie et le Pacifique (Djakarta, septembre 1995); rapport dans la Review;
- Dix-huitième Congrès mondial de RI (Auckland, septembre 1996); rapport dans la Review. Le rôle du Rapporteur spécial était d'encourager les délégations nationales à étudier les modalités d'une application rapide des règles susmentionnées dans leur pays. L'organisation a aussi réuni de manière informelle les membres du Groupe d'experts afin de poursuivre la discussion sur l'application des règles dans chaque pays;
- Conférence internationale de Séoul sur l'invalidité (septembre 1997); atelier sur les règles.

Participation aux réunions de la Commission du développement social

- Déclaration du Secrétaire général de RI le 4 février 1994.
- Participation à la trente-quatrième session en avril 1995 pour discuter des résultats du Sommet. Des documents de Nations Unies font référence aux activités officielles de RI pendant le Sommet. Des documents des Nations Unies ont été distribués aux membres de RI dans le monde entier. RI a apporté un soutien à l'application des règles pour l'égalisation des chances en participant à des séances de travail avec les membres de la Commission.

- Au cours de la trente-cinquième session, le 25 février 1997, le Président de RI a fait une déclaration afin de faire consigner dans les documents officiels de la Commission les positions prises par les ONG concernées par la question de l'invalidité au cours de notre réunion du 21 février 1997 avec le Secrétaire général Kofi Annan, RI a demandé un deuxième mandat pour le projet de suivi de l'application des règles.

Programme conjoint de collaboration RI/UNICEF

Pendant la période considérée, le programme a été constitué par des publications mises au point par une femme handicapée pour aider les agents d'exécution sur le terrain et les handicapés au niveau local. On a parrainé des ateliers pour améliorer la visibilité des enfants handicapés pendant le Sommet et pour faire connaître l'étude sur l'impact des conflits armés sur les enfants.

Un sur dix : les volumes 14, 15, 16 et 17 ont été publiés et diffusés en anglais, français et espagnol entre 1994 et 1997. On a organisé deux ateliers sur les droits des enfants handicapés (Copenhague, mars 1995) et sur les effets des conflits armés sur les enfants (Auckland, septembre 1996). Nous avons aussi publié un Catalogue international de vidéos et de films concernant les enfants handicapés. RI a participé à la troisième consultation régionale sur l'impact des conflits armés sur les enfants (Abidjan, 7-10 novembre 1995) parrainé par l'UNICEF, la Commission économique pour l'Afrique et l'Association pour le développement africain.

Bureau international du travail

RI a coparrainé le forum international pour la promotion des femmes handicapées en coopération avec le BIT et le Secrétariat de l'ONU.

Banque mondiale

RI a conçu et coparrainé un atelier financé par la Banque mondiale sur le thème «Investir dans l'enfance en difficulté : utiliser la culture pour promouvoir la santé et le développement économique et social» dans le cadre de la dixième Conférence de RI pour l'Asie et le Pacifique (Djakarta, septembre 1995). Cette activité a été relatée dans la Review.

4. ARMÉE DU SALUT

(Statut consultatif spécial depuis 1947)

Note liminaire

Les principaux objectifs de l'Armée du Salut sont la promotion de la religion chrétienne, le progrès de l'éducation, l'aide à la pauvreté et d'autres missions charitables qui sont dans l'intérêt de la société ou de l'ensemble de la communauté humaine. L'Armée du Salut, qui est un mouvement international, constitue une entité évangélique de l'Église chrétienne universelle. Son message trouve sa source dans la Bible. Son ministère est motivé par l'amour de Dieu. Sa mission est de prêcher l'Évangile de Jésus-Christ et de satisfaire en son nom les besoins des hommes sans discrimination.

Participation à des réunions des Nations Unies

Le représentant du siège international de l'Armée du Salut a eu des contacts avec les Nations Unies comme suit : les 14 et 15 juillet 1997, à Genève, avec la Commission des droits de l'homme concernant la législation russe sur la liberté religieuse; le 17 octobre 1997 à Genève avec le Comité exécutif du HCR; du 5 au 7 novembre 1997 à New York, avec l'UNICEF, le Département des affaires humanitaires, le PNUD, avec le Département de l'information publique lors de la réunion d'information pour les ONG et avec des ONG lors d'une réunion concernant l'environnement et les changements climatiques; le 8 novembre 1997, à Washington. Pendant la période 1994-1997, le représentant de l'Armée du Salut au Siège des Nations Unies à New York a participé à différentes réunions de commissions concernant l'abus des drogues et d'autres substances, le vieillissement, les jeunes, l'UNICEF, les droits de l'homme, la famille, les organisations religieuses non gouvernementales, la liberté de religion ou de croyance; il a aussi participé aux réunions de l'Association pour les Nations Unies des États-Unis d'Amérique, et aux réunions régulières d'information du Département de l'information publique. En 1994, ce représentant a été élu membre du comité exécutif des ONG religieuses en qualité de trésorier; il a participé aux dernières réunions du Comité sur la famille; il a également été l'un des cinq représentants d'ONG à qui on a demandé d'étudier la possibilité d'obtenir une résolution de l'Assemblée générale sur un cessez-le-feu mondial en 1995, ce qui a abouti à ce que l'Assemblée déclare la semaine du 24 au 31 octobre 1995 Semaine de la paix; il a également participé à la conférence annuelle de trois jours Département de l'information publique/ONG.

En 1995, ce représentant a participé à des réunions de commissions concernant la préparation du cinquantième anniversaire des Nations Unies et a collaboré avec Richard Butler, responsable des activités relatives au cinquantième anniversaire; il a participé à la conférence annuelle Département de l'information publique/ONG; il a aussi organisé une réunion entre l'Armée du Salut et l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée.

En 1996, ce représentant a participé au cinquantième anniversaire de l'UNICEF et à la conférence annuelle Département de l'information publique/ONG; il a organisé des réunions entre l'Armée du Salut d'une part et, d'autre part, le Président de l'Assemblée générale, un spécialiste des droits de l'homme et Seth Winnick de la Mission des États-Unis auprès des Nations Unies; il a aussi

/...

animé la conférence Département de l'information publique/ONG sur le thème «Renforcer l'Assemblée générale d'un point de vue religieux et spirituel».

En 1997, ce représentant a participé à la réunion annuelle de trois jours du Conseil d'administration de l'UNICEF; il a participé à la cérémonie d'inauguration de la salle de méditation de l'ONU rénovée grâce aux contributions faites au comité des ONG religieuses dont il est le trésorier; il a aussi organisé le 29 octobre une réunion entre l'Armée du Salut et le Secrétaire général, Kofi Annan.

Le représentant de l'Armée du Salut auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a participé à diverses réunions comme suit :

Il a participé à la réunion de CONGO en 1994 et aux réunions de la Fédération abolitionniste internationale (1994-1996); il a aussi participé aux quarante-septième et quarante-huitième sessions du HCR en 1996 et 1997 et aux réunions du Comité des ONG sur le développement en 1996; il a également assisté à un séminaire sur l'immigration, le racisme et la discrimination raciale en 1997; il a organisé une réunion avec le Comité des droits de l'homme sur la législation russe en matière de liberté religieuse en 1997; il a participé à une conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil en 1996 et 1997; il a aussi participé à la réunion de CONGO en 1997 et à des réunions du comité sur le partenariat avec les ONG à Genève (1994-1997).

Le représentant de l'Armée du Salut auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne a participé à des réunions comme suit :

En juillet 1994, il a formulé des commentaires sur le Programme d'action pour la prévention et l'élimination de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie impliquant des enfants qui ont été transmis à l'ONU; en 1994, il a participé à des réunions concernant l'Année internationale de la famille; en 1994, il a aussi participé à des réunions sur la prévention du crime et la justice criminelle; en 1996, il a participé à un séminaire international sur la famille et à une réunion plénière de commission sur la famille; en 1997, il a participé à la session de la Commission pour la prévention du crime et la justice criminelle; en 1994 et 1997, il a participé aux réunions PNUCID/ONG.

Coopération avec les programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies

L'Armée du Salut a coopéré avec les programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies comme suit :

a) Services d'urgences et d'aide aux réfugiés dans le cadre des projets et programmes concernant la Bosnie-Herzégovine;

b) Pendant la période 1993-1997, à la Jamaïque, l'Armée du Salut a coopéré avec le par l'intermédiaire duquel elle a reçu des machines et des produits alimentaires pour trois institutions : le foyer pour hommes William Chamberlain, le foyer pour enfants Hanbury et l'École pour les aveugles. En 1998, le commandant local de l'Armée du Salut venant des Bahamas a été nommé officier de liaison honoraire pour le HCR.

/...

c) Au Ghana, pendant le deuxième programme d'aide au pays du FNUAP, l'Armée du Salut a participé aux activités d'enseignement concernant la population et les compétences parentales grâce à son programme d'enseignement périscolaire; pendant la période 1994-1996, des agents de l'Armée du Salut ont participé à l'organisation de séminaires sur l'alphabétisation des adultes, le VIH/sida et la fonction parentale. En 1997, l'Armée du Salut a participé au lancement du troisième programme de pays pour la santé génésique.

En 1998, l'Armée du Salut a participé au programme de pays du FNUAP et a entrepris de former des notables locaux en matière de santé génésique, de former 28 enseignants pour l'alphabétisation des adultes en accordant une importance particulière à la santé génésique et de lancer des activités de planification familiale dans huit communautés de la haute région orientale. Le FNUAP a versé quelque 16 568 522 cédis au budget du programme de l'Armée du Salut, qui s'élève à 42 000 dollars des États-Unis. En 1994, l'UNICEF a accepté de financer un dispensaire d'assistance urbaine de l'Armée du Salut pour les femmes et les enfants pauvres et défavorisés, situé dans un quartier de taudis occupé principalement par des Musulmans, à Accra; ce dispensaire fournit des soins de maternité et de protection infantile ainsi que des services pour une maternité sans danger et pour les enfants malades. Le nombre moyen d'accouchements par mois est de 200. L'UNICEF a financé les salaires du personnel et les dépenses de fonctionnement. En 1995, l'UNICEF a fourni à trois dispensaires de l'Armée du Salut des médicaments importants dans le cadre d'un plan d'approvisionnement renouvelable en médicaments. En 1995, l'UNICEF a fourni six bicyclettes à nos dispensaires pour permettre des visites médicales à domiciles. Pendant la période 1995-1997, en collaboration avec le HCR, le FNUAP, le PAM et l'OMS, on a demandé au secrétaire des services médico-sociaux de l'Armée du Salut d'être membre d'une commission chargée d'aider plusieurs milliers de réfugiés libériens se trouvant au Ghana. Dans le cadre d'un partenariat avec l'UNICEF, l'Armée du Salut a accepté une proposition de financement concernant son dispensaire situé à Kokomba Market pour les jeunes filles et les enfants des rues (l'UNICEF a pris en charge les salaires de trois employés du dispensaire, les dépenses de fonctionnement, le coût des médicaments et fournitures médicales et celui d'un véhicule). En 1995, un directeur de programme local a demandé au coordonnateur des projets sanitaires de l'Armée du Salut d'être membre d'une équipe spéciale. En février 1998, le département des services médico-sociaux a organisé une conférence pour la zone de l'Afrique de l'Ouest sur le VIH/sida (animée par les directeurs locaux pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire). En février 1998, le secrétaire des services médico-sociaux et le formateur périscolaire ont participé à un atelier de l'OMS à Dakar;

d) L'Armée du Salut dans la Fédération de Russie et les pays de la Communauté d'États indépendants :

- i) Géorgie : En 1995, l'Armée du Salut a révisé ses plans de distribution alimentaire en coopération avec le PAM et a concentré ses activités dans la capitale de Tbilissi et dans les districts de Rustavi, Gardabani et Marneuli. Elle a coordonné ses activités avec le PNUD en matière de distribution d'aide non alimentaire et de planification des projets de développement non alimentaires. L'Armée du Salut a coopéré avec l'UNICEF pour planifier des services à l'intention des enfants des rues de Tbilissi et a coordonné avec cette organisation la fourniture de matériel scolaire à des orphelinats situés en Géorgie

occidentale et centrale. Elle a coopéré avec les Nations Unies pour fournir des services à 196 000 personnes par an pendant la période 1992-1997;

- ii) En Moldavie, l'Armée du Salut a oeuvré avec le PAM pour distribuer une aide alimentaire à 250 000 personnes;
- iii) En Ukraine, la coordination avec les programmes des Nations Unies s'effectue par l'intermédiaire d'un vaste «projet des notables ukrainiens» qui reçoit un financement des États-Unis d'Amérique;
- iv) Depuis 1991, l'Armée du Salut coopère avec les Nations Unies pour organiser des programmes de distribution alimentaire à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Elle s'occupe aussi de lutte contre le sida à Saint-Pétersbourg et à Rostov. La coordination et les consultations avec le programme ONUSIDA continue;
- e) L'Armée du Salut fournit des services d'urgence et d'aide aux réfugiés pour les programmes et projets concernant le Rwanda.

5. SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

(Statut consultatif spécial depuis 1950)

La Société de législation comparée, association de la loi de 1901, fondée en 1869, a pour but l'«étude et la comparaison des lois et du droit des différents pays ainsi que la recherche des moyens pratiques d'améliorer les diverses branches de la législation» (article 1 des statuts). Ses membres sont des magistrats de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif, des universitaires et des chercheurs, des juristes d'entreprises, des avocats en France et à l'étranger (50 pays dont un certain nombre de nouveaux pays sur tous les continents). La Société organise des colloques en France et à l'étranger sur des sujets d'actualité. Elle a, ces récentes années, établi, en plus de la quinzaine de pays ou groupes de pays avec lesquels elle organise des réunions régulières, des liens avec le Viet Nam, le Liban, l'Inde et Taïwan, Province de Chine. Elle édite et publie la Revue internationale de droit comparé (trimestrielle) et édite des ouvrages (un à deux par an). Les ressources de la Société sont constituées par les cotisations de ses membres, des subventions de l'État, la vente de ses publications. En outre, la Société est membre d'une équipe de recherche du Centre national de recherche scientifique (France). Elle bénéficie du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et du BIT.

George A. Bermann, professeur de Columbia University (New York), est son représentant auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et il participe aux sessions auxquelles il est convié.

La Société a des rapports avec l'ISPAC (Conseil consultatif professionnel et scientifique international de l'ONU) et un représentant de la Société devait participer à la session «Responding to the challenges of transnational crime» (Courmayeur, 24 et 25 septembre 1998).

Cependant la Société n'a pu satisfaire autant quelle le souhaiterait aux demandes de l'Organisation des Nations Unies pour plusieurs raisons : a) fort peu de documents de l'Organisation des Nations Unies invitant à participer à des réunions ont été reçus au siège de la Société; b) lorsqu'ils le sont, le délai était souvent trop court pour permettre la désignation d'un représentant; c) les moyens financiers de l'association sont modestes et ne permettent pas de payer des voyages lointains à des représentants; d) aucune demande d'enquête ou de questionnaire dans le domaine d'activité de la Société ne lui sont parvenus récemment, mais elle est disposée à y répondre lorsque l'occasion s'en présente, comme cela a déjà été fait dans le passé; e) tous les documents de l'Organisation des Nations Unies reçus sont répertoriés, classés et mis à la disposition des lecteurs (chercheurs, enseignants, praticiens, étudiants) de l'importante bibliothèque de la rue Saint-Guillaume.

La Société de législation comparée, éditeur de la Revue internationale de droit comparé publie des articles concernant des domaines particuliers d'intérêt pour l'Organisation des Nations Unies, comme par exemple en 1994 «Le statut juridique des réfugiés» et «La liberté religieuse»; en 1995 «Libertés publiques et droits de l'homme en Finlande et en France»; en 1996 «Jérusalem : réflexions d'ordre juridique sur son passé son présent et son futur»; en 1997 «Les bases

culturelles du juriste européen» et «Conflits entre droits religieux et droit étatique chez les musulmans dans les pays musulmans et en Europe».

Activités de la Société de législation comparée

Ouvrages publiés depuis 1994 «L'entreprise et le droit comparé», 1995; «Le droit comparé aujourd'hui et demain», 1996; «Actualités de la Propriété dans les pays d'Europe centrale et orientale et en Chine», 1998; «Le droit nucléaire : du vingtième au vingt et unième siècle», 1998; «La présomption d'innocence en droit comparé», à paraître automne 1998.

Colloques organisés depuis 1994 : En 1994, «Cultures différentes et droit comparé (France-Japon, Tokyo-Kyushu, 23 mai-3 juin); «Propriété intellectuelle, réformes constitutionnelles» (France-Fédération de Russie, Paris-Orléans 9-15 juin); «Discrimination raciale» (France-Roumanie, Bordeaux, 20-25 septembre); «Rôle de la doctrine et du droit comparé dans la formation de la jurisprudence» (France-Grèce, Thessalonique, 4-9 octobre); «Le corps humain» (France-République tchèque et Slovaquie, Paris, 3-4 novembre); en 1995, «La mise en conformité de la procédure civile pénale et administrative espagnole et française avec la Convention européenne des droits de l'homme» (Barcelone, 24-25 mars); «L'émergence d'un droit commun européen» (France-Israël, Jérusalem, 24-27 avril); «Droit constitutionnel et droit privé, public et pénal (France-Pologne, Varsovie, 14-18 juin); «Droit des affaires» (France-Chine, Paris, Nice, Strasbourg, 14-23 octobre); en 1996, «Droit de l'intégration, bio-éthique, droit de l'informatique» (France-Amérique latine, Venezuela, 27 février-1er mars); «Les principes généraux du droit» (France-Israël, Paris 6-9 mai); «La responsabilité juridique : aspects comparatifs» (France-Roumanie, Bucarest, 4-8 juin); «La protection de l'environnement» (France-Grèce, Orléans, 9-12 octobre); «La communication audiovisuelle» (France, Allemagne, Poitiers, 28-31 octobre); «Les rapports entre le droit constitutionnel et les autres domaines» (France-Hongrie, Budapest, 12-15 décembre); en 1977 «Les grands travaux d'infrastructure» (France-Viet Nam, Hanoi, 5-9 mai); «Le bien-être social» (France-Chine, Pékin, 1er-10 octobre); «Problèmes contemporains de la propriété immobilière» (France-Japon, 27 octobre-2 novembre); «L'administration à l'épreuve des mutations» (France-pays nordiques, 14-16 novembre).

Programme 1998 : «Les relations économiques entre la France et Taïwan» (France-Taïwan, Paris, 10-13 octobre); «Les libertés en droit public, économique et civil (France-Inde, New Delhi, 16-20 novembre).

Dans la limite de ses moyens, la Société de législation comparée considère toujours les axes d'action de l'Organisation des Nations Unies et tente d'y participer. Elle reste entièrement disponible pour une collaboration plus étroite avec l'Organisation des Nations Unies.
